



ARAMIS 521

Notice technique

GENERALITES

- Aramis 521 est un produit liquide, composé de polymères, de séquestrants, d'un agent réducteur pour éliminer les oxydants comme le chlore, d'un colorant et d'un anti mousse.
- Aramis 521 évite la formation de dépôts de tartre, maîtrise la corrosion et agit sur des dépôts existant dans un système aqueux.
- Aramis 521 ne contient pas de séquestrants corrosifs.
- Aramis 521 peut s'utiliser en eaux de chaudière et comme séquestrant pour protéger les membranes d'une osmose inverse. Elle contient des ingrédients non toxiques de qualité alimentaire.

CARACTERISTIQUES

Aspect : liquide incolore verdâtre

pH : $6,0 \pm 1,0$

Densité : $1,05 \pm 0,02$

Solubilité dans l'eau : infinie

MODE D'EMPLOI ET DOSAGE

Aramis 521 est injecté tel quel ou en solution diluée dans l'eau d'appoint de la chaudière ou directement dans l'eau d'alimentation d'une osmose inverse. Elle peut être mélangé avec d'autres produits de traitement. Le dosage optimum est compris entre 10 et 200 mg/l sur l'eau d'appoint ou le débit à traiter.

EMBALLAGE

Bidons et fûts en polyéthylène de 25 ou 220 litres ou containers de 1000 litres.

MANIPULATION

Aramis 521 est un produit neutre et non toxique et est peu irritant pour la peau et les yeux.

Tous les renseignements cités ici sont conformes à notre connaissance et à l'ensemble des informations dont nous disposons. Aucune indication, composition ou application décrite n'a pour but de violer les brevets existants. Rien de ceci ne peut être copié et/ou dupliqué. Les indications d'emploi figurant sur nos notices et étiquettes ne constituent pas des règles absolues, mais des recommandations générales qui doivent être adaptées au cas particulier de tout traitement, en raison des nombreux facteurs qui influent. Nous déclinons toute responsabilité quant aux résultats et conséquences de cette adaptation en dehors de notre contrôle. Notre responsabilité est expressément limitée à la fourniture de formulations contrôlées, légalement autorisées à la vente et conformes à leurs spécifications.
